



NOGENT-LE-ROI « P.R.I.J. »



DIRECTRICE : Corinne DELAGE
ANIMATION en fonction des effectifs

✉ : prij.cc4v@voila.fr
 ☎ 06.24.61.16.22

... Organigramme du personnel

CHAUDON « Un monde à nous »



Pour les communes de Bréchamps,
 Chaudon, Croisilles,
 Saint-Laurent-la-Gâtine

DIRECTRICE : Laurence GUFFROY
ANIMATION : Marjolaine, Cynthia,
 Elodie, Martine, Solène, Adeline
 ▷ Péri-scolaire : mercredis, petites et
 grandes vacances, accueil des 3 - 12 ans

✉ : comcom4vallees.chaudon@orange.fr
 ☎ 02.37.82.40.78

Président
 Jean-Paul MALLET
Directrice des services
 Laurence GUITTARD
Conseil Communautaire
 29 Conseillers
 des 12 Communes du territoire

Coordonatrice Enfance - Jeunesse
 Stéphanie SILLY
Commission Enfance-Jeunesse
 M.GUET - Mme POUILLY - Mme LE NÉVÉ

NERON « Les Petits Malins »



DIRECTRICE : Fanny PONTALIER
ANIMATION : Aline, Elodie, Claire,
 Sylvie
 ▷ Péri-scolaire : mercredis, petites et
 grandes vacances, accueil des 3 - 12 ans

✉ : comcom-neron@orange.fr
 ☎ 02. 37.82.50.32

FAVEROLLES « Petitbonum »



Pour les communes de Faverolles,
 Les Pinthières, Senantes, Saint-Lucien

DIRECTRICE : Gaële RICHER-JOUVELIN
ANIMATION : Adeline, Nathalie,
 Corinne, Laurence, Marie-France
 ▷ Péri-scolaire : mercredis, petites et gran-
 des vacances, accueil des 3 - 12 ans

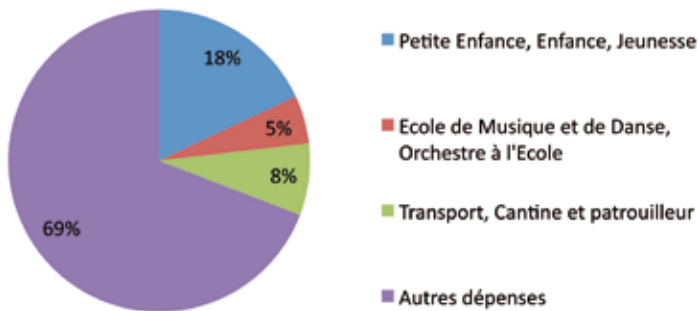
✉ : comcom-faverolles@orange.fr
 ☎ 02.37.38.29.36

1 - Autorités de contrôle

- C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) apporte 2 types d'aides : la prestation de service ordinaire et le contrat Enfance Jeunesse. Elle participe en outre à l'investissement (construction et matériel).
- D.D.C.S.P.P. (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) notifie la réglementation. Le service Jeunesse et Sports effectue des visites de contrôle.
- P.M.I. Service du Conseil Général qui contrôle la Halte-Garderie et les Centres de Loisirs avec la visite d'un médecin.
- C.C.4.V. (EPCI) recrute et gère les personnels, élabore les budgets, valide les projets visés par la Commission Enfance-Jeunesse, effectue un suivi juridique et sanitaire, veille au bon fonctionnement des structures.

SPECIAL ENFANCE - PETITE ENFANCE - JEUNESSE

2 - Dépenses globales de fonctionnement



▢ Petite Enfance, Enfance, Jeunesse	976 564	18%
▢ Ecole de Musique et de Danse, Orchestre à l'Ecole	279 625	5%
▢ Transport, Cantine et patrouilleur	415 281	8%
▢ Autres dépenses	3 746 665	69%

Les autres dépenses se composent des frais de fonctionnement et de personnel des autres services de la C.C.4.V., du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de ressources), de la TEOM (Taxe d'Enlèvements des Ordures Ménagères), des amortissements, du reversement de fiscalité, des charges financières.

3 - Tarifs

Tarifs des Accueils périscolaires et du PRIJ dégressifs en fonction du nombre d'enfants et fixés selon 5 tranches d'imposition. Un tarif unique est appliqué aux familles extérieures.

Accueils

Chaudon, Faverolles, Néron, Nogent-le-Roi, prix d'un forfait de 1 à 4 séances :

- ▢ Périscolaire : de 5,60€ à 7,65€ selon la tranche d'imposition de la famille ; extérieur 14,30€
- ▢ Mercredis : de 7,25€ à 12,20€ selon la tranche d'imposition de la famille ; extérieur 21,40€
- ▢ Vacances scolaires (tarifs établis à la semaine) : de 38,80€ à 64,25€ ; extérieur 97€

P.R.I.J. (tarifs établis à la semaine) : de 16,85€ à 25,85€ ; prix du repas facturé en sus. 3,25€

Séjours avec hébergement ou activité spécifique (plongée, camps de voile) : les tarifs sont votés à chaque projet.

Ecole de Musique et de Danse

Directeur : Bruno BOURRIER

Secrétaire : Monique CASANOVA



Doze professeurs de l'école enseignent les instruments suivants : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, violon, violoncelle, guitare, piano, piano jazz, synthétiseur, chant, batterie, percussion et depuis cette année l'orgue. Un

professeur enseigne la danse classique ou modern'jazz

Horaires et fonctionnement : ☎ 02.37.51.34.41

✉ ecolemusique-cc4v@orange.fr

L'Ecole de Musique et de Danse de la CC4V accueille actuellement environ 200 enfants.

Dès 4 ans, les jeunes enfants peuvent intégrer l'éveil musical et corporel afin de se sensibiliser aux univers sonores, et à travers l'éveil corporel, de se familiariser avec les gestes instrumentaux ou d'évoluer vers la danse. Ils peuvent ensuite suivre les ateliers de découverte instrumentale faire connaissance avec différents instruments et avec les professeurs qui les pratiquent. Les cours de danse commencent à 6 ans. Les danses classique modern'jazz sont proposées.

Les jeunes se produisent lors d'auditions ou de concerts et intègrent rapidement des groupes : orchestres, ensemble de jazz, musique de chambre et ensembles instrumentaux. Les danseurs proposent chaque année un spectacle de gala.

Tarifs des cours par trimestre scolaire

Plus d'infos :
www.4vallees.info
rubrique «Ecole de
Musique et de Danse»

Le nouvel orgue de Nogent-le-Roi

Un bel outil au service de la musique dans les 4 vallées

Les Journées du Patrimoine ont été l'occasion de faire découvrir un nouvel instrument de musique à disposition de l'Ecole de Musique et de Danse des Quatre Vallées. En effet, depuis quelques semaines un orgue de toute beauté a été mis en service à Nogent-le-Roi et permet d'offrir aux amateurs de musique débutants ou confirmés la possibilité de pratiquer cet instrument. Enfants comme adultes peuvent désormais s'inscrire au sein de cette classe, où un professeur formé les attend. Cet instrument permettra également à nos communes de bénéficier d'une programmation de concerts mettant en valeur toute la gamme musicale de cet orgue.

